



CONVENTION DE RECHERCHE JEAN VAN DAMME 2018-2020

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

VOUS AVEZ **LE DON**
POUR TROUVER
DES **SOLUTIONS**

Fonds Erasme
POUR LA RECHERCHE MÉDICALE

Hôpital
Erasme



ULB

Cher Collègue,

Nous nous réjouissons de pouvoir démarrer, grâce au soutien d'un mécène, une nouvelle Convention Jean Van Damme destinée à un groupe hospitalier de recherche de l'Hôpital Erasme.

Cette recherche dédiée aux maladies orphelines, avec une attention particulière à celles liées à l'enfance, bénéficiera d'un budget de 200 000 €. Elle débute le 1er septembre 2018 pour une durée de 2 ans.

Les différents projets introduits auprès du Fonds Erasme seront transmis, pour évaluation, aux experts mentionnés dans votre dossier ainsi qu'au Comité scientifique du Fonds Erasme, présidé par le Prof. Luc Vanhamme.

Avant de compléter ce formulaire de candidature, assurez-vous que vous répondez aux conditions prévues dans le règlement d'attribution de cette convention de recherche.

Pour le 27 avril 2018 à 16h00 au plus tard, ce document doit être dûment complété de manière électronique et doit être envoyé par mail au fonds.erasme@ulb.ac.be. Toutes les zones doivent obligatoirement être remplies.

Un exemplaire papier ainsi que les annexes originales devront également être déposés auprès de Peggy Namêche au Secrétariat du Fonds Erasme (Bâtiment BUCOPA – Route 45).

Les dossiers incomplets ou déposés en retard ne seront pas pris en considération.

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement dont vous auriez besoin et vous souhaitons plein succès dans la rédaction de votre projet.

Bien cordialement,



Geneviève Bruynseels
Directrice



Myriam Rimmelink
Secrétaire scientifique

Le Groupe de Recherche

Indiquez ci-dessous le nom, prénom, service et institution d'origine de tous les médecins du groupe de recherche.

Réservez la ligne 1 au Directeur de programme et porte parole responsable et la ligne 2 au Responsable financier si celui-ci est différent du Directeur.

	Nom et Prénom	Titre hospitalier	Service	Institution
1				ULB - Hôpital Erasme
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				

La Direction du groupe de recherche

Complétez ci-dessous les renseignements relatifs au Directeur du groupe hospitalier de recherche et porte parole responsable.

Nom :

Prénom :

Titre hospitalier *(cochez la mention utile)*

- Chef de Service
- Chef de Clinique
- Professeur

Service :

Clinique :

Tél :

Fax :

Adresse électronique :

Année d'obtention *(cochez la mention utile)*

- de l'agrégation de l'enseignement supérieur :
- du doctorat en sciences médicales :

Le Responsable financier du groupe de recherche

Indiquez ci-dessous les renseignements relatifs au Responsable financier du groupe de recherche.

Celui-ci doit s'être assuré auprès des services compétents de l'Université qu'il remplit les conditions requises pour être titulaire de comptes à l'Université libre de Bruxelles.

Nom :

Prénom :

Titre hospitalier *(cochez la mention utile)*

- Chef de Service
- Chef de Clinique
- Professeur

Service :

Clinique :

Tél :

Fax :

Adresse électronique :

Lettre de candidature

Veuillez compléter la lettre ci-dessous et la signer.

Je soussigné(e), Docteur (*nom et prénom*)

postule, en tant que Directeur du groupe de recherche tel que décrit à la page 4 du présent document, pour l'obtention d'une Convention de Recherche JEAN VAN DAMME 2018-2020.

J'ai pris connaissance du règlement de la Convention de Recherche JEAN VAN DAMME 2018-2020 et j'en accepte toutes les conditions.

Si je suis amené à communiquer ou à prendre la parole sur les recherches financées par le Fonds Erasme dans le cadre de la Convention de Recherche JEAN VAN DAMME 2018-2020, je m'engage à ce que :

- le Fonds Erasme soit au préalable informé et prépare éventuellement avec moi, cette communication
- le soutien du Fonds Erasme soit clairement mentionné
- que je sois mentionné comme « Chercheur dans le cadre de la Convention Jean Van Damme soutenue par le Fonds Erasme »

Je m'engage également :

à faire figurer le soutien du Fonds Erasme sur toutes les publications qui seraient basées sur les résultats obtenus,

- à informer le Fonds Erasme de ces publications
- à respecter l'enveloppe budgétaire allouée
- à rédiger un rapport intermédiaire à l'issue de la première année de recherche
- à rédiger un rapport final à l'issue de la recherche

Fait à Bruxelles, le

Signature

Les experts

Extrait du règlement:

Le projet scientifique est évalué par un Comité Scientifique ad hoc, indépendant de l'hôpital Erasme, de l'Université libre de Bruxelles et du donateur.

Le Comité Scientifique détermine le projet qui lui semble le meilleur et communique sa décision au Conseil d'Administration du Fonds Erasme pour la Recherche Médicale.

Lors du dépôt de candidature, le Directeur de programme propose au minimum trois et au maximum cinq scientifiques indépendants, résidents en Belgique ou à l'étranger, susceptibles d'évaluer le projet et n'appartenant ni à l'Université libre de Bruxelles ni à l'Hôpital Erasme.

Le Conseil d'Administration du Fonds Erasme désigne les membres du Comité Scientifique parmi les propositions faites par les directeurs de programme et parmi des personnalités belges ou étrangères réputées pour leur indépendance de jugement et leur compétence dans la recherche en question.

Renseignez trois à cinq personnes susceptibles de juger votre programme de recherche :

1 Nom et Prénom :
Institution et Service :
Adresse :
Tel : Fax :
Adresse électronique :

2 Nom et Prénom :
Institution et Service :
Adresse :
Tel : Fax :
Adresse électronique :

3 Nom et Prénom :
Institution et Service :
Adresse :
Tel : Fax :
Adresse électronique :

4 Nom et Prénom :
Institution et Service :
Adresse :
Tel : Fax :
Adresse électronique :

5 Nom et Prénom :
Institution et Service :
Adresse :
Tel : Fax :
Adresse électronique :

Titre donné au programme de recherche et mots-clés

Titre donné au programme de recherche *(en français, limité à 100 caractères)*

Titre donné au programme de recherche *(en anglais, limité à 100 caractères)*

Mots-clés définissant votre programme de recherche *(en français, limités à trois mots)*

Mots-clés définissant votre programme de recherche *(en anglais, limités à trois mots)*

Le programme de recherche : projet scientifique

Exposez ci-après l'orientation que vous comptez donner à vos recherches, en anglais uniquement, y compris le dispositif de contrôle scientifique et éthique.

Le projet doit clairement faire apparaître le caractère transdisciplinaire du programme de recherche et son orientation quant aux transferts des résultats issus de la recherche fondamentale à la pratique clinique, que ce soit en termes de méthodes diagnostiques ou d'outils thérapeutiques.

Le projet, sans la bibliographie, ne peut excéder 5 pages. L'interligne est simple.

La bibliographie n'est pas limitée quant aux nombres de références mais elle doit être contenue en deux pages.

Les références sont présentées dans le style de Vancouver.

Scientific project - 1

Scientific project - 2

Scientific project - 3

Scientific project - 4

Scientific project - 5

Bibliography - 1

Bibliography - 2

Le programme de recherche : budget

Exposez ci-dessous le budget détaillé nécessaire à vos recherches, en anglais uniquement, y compris l'emploi du temps de chaque collaborateur et un calendrier des dépenses.
Le budget doit être décrit en trois pages maximum.

The budget – 2

The budget – 3

Résumé du projet scientifique

En français, limité à 250 mots

Summary of the scientific project

En anglais, limité à 250 mots

Aspect éthique de votre projet

Votre recherche implique-t-elle des expériences ou prélèvements sur des êtres ou du matériel humain ?

OUI NON

Votre recherche implique-t-elle des animaux de laboratoires ?

OUI NON

Si vous avez répondu « oui » à une des deux questions précédentes, veuillez indiquer quelques lignes de commentaires (en anglais) sur les aspects éthiques de votre proposition à destination des experts.

Si vous avez déjà obtenu l'avis du Comité d'Ethique compétent, veuillez le joindre à votre demande.

L'avis du Comité d'Ethique compétent doit être daté depuis moins d'un an.

